

# **Compte-rendu du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du jeudi 9 octobre 2008**

**Membres de droit :**

**MP MAIRESSE - O. SENECHAL**

**MEMBRES Présents avec voix délibérative :**

**Collège A : A. SPIQUEL - JJ FABRE - C. FOLLET - S. PIECHOWIAK**

**Collège B : A.V. HALLOT-GAUQUIE - M. HAMROUN - E. PANIER - F. BOUCHART - F. GOICHOT - P. GOUTIN - JM RAVIART**

**Collège BIATOSS : E. DERUY - D. DIONET - A. JOLY**

**Collège Usagers : P. GOUDERCOURT - H. MERCIER - C. CANPANNELLI - P. LECOUR - C. HOLYCK - P. KASPERSKI - W RIERA - PH PREVOST**

**Collège des personnalités extérieures : D. BOSSEAUX**

**Pouvoirs :**

**Collège A : S. GOUAZE à A. SPIQUEL, O. STARZENSKI à S. PIECHOWIAK**

**Collège B : A.M KRAS à E. DERUY**

**Collège BIATOSS : H. MARTIN à C. FOLLET**

**Membres invités :**

- |                 |                |
|-----------------|----------------|
| - A. BONDUELLE  | - S. GENIE     |
| - B. BOUCHEZ    | - JG GUERIN    |
| - P. BOUVAR     | - F. LAURO     |
| - E. CARTIGNIES | - F. MASSA     |
| - V. DEBROUCKER | - B. MENART    |
| - JY DEBRUILLE  | - JP ROUZE     |
| - B. DEREMETZ   | - D. TABARY    |
| - N.DULONGPONT  | - P. TONARELLI |

Madame la Présidente ouvre la séance et présente le bilan du contrat d'établissement 2006-2009 ainsi que le projet de contrat quadriennal 2010-2013. Elle précise que les travaux ont été avancés de 9 mois par rapport aux délais initialement fixés.

Parallèlement, l'AERES procédera à une visite de notre établissement dès le mois d'octobre.

Après cet exposé introductif, il est soumis au vote des conseillers, le précédent compte rendu, lequel est adopté à l'unanimité en l'état, nonobstant quelques fautes d'orthographe ou autres coquilles typographiques à corriger.

## Bilan du contrat quadriennal 2006/2009

Madame la Présidente commente ce bilan avec d'abord la présentation des indicateurs et des cibles qu'il convenait d'atteindre.

Les grands axes sont :

- a. La formation et la recherche (les deux missions fondamentales de l'Université).
- b. Le périmètre d'interaction élargi (les relations internationales et la vie de l'étudiant).
- c. La gouvernance de l'Université avec les services (pour mener à bien les missions principales).
- d. Le développement d'une politique universitaire de site avec une contribution plus particulière de l'UVHC à l'UNR (Université Numérique en Région).

Une mention particulière doit être apportée au pôle AIP PRIMECA Nord Pas-de-Calais qui, par son rôle de mutualisation, permet d'avoir des outils performants et de promouvoir les échanges de bonnes pratiques pédagogiques et de recherche.

Monsieur Sénéchal développe ensuite les différents éléments du projet se rapportant de manière plus spécifique au domaine de la formation et de la pédagogie en rappelant que l'offre a été refondue par rapport à celle du précédent contrat avec une nouvelle déclinaison plus réduite des mentions de licence et de master.

L'informatisation de la gestion des calendriers pédagogiques a été rendue possible grâce à l'outil Visual Timetabling.

L'utilisation d'Apogée fait que, actuellement, 71 % de nos parcours de formations sont modélisés. C'est une nécessité que de développer plus encore cette modélisation. Madame la Présidente rejoint Monsieur Sénéchal sur cette obligation d'autant que ce logiciel permet la délivrance du supplément au diplôme sans oublier les indicateurs sur les parcours des étudiants et le calcul des résultats pour certains d'entre eux qui sont éligibles à une bourse au mérite pour une entrée en master.

Un autre indicateur apprécié est celui du taux d'emploi des diplômés de master avec 75 à 100 % de lauréats ayant obtenu un emploi à 24 mois après réussite aux examens.

Il est ensuite présenté d'autres éléments :

- le décloisonnement : la mutualisation porte sur 57 % des unités d'enseignement communes à au moins deux parcours de licence (ce pourcentage est de 41,3 au niveau master)

- les modules d'enseignement transversaux tel le module sport, culture, citoyenneté ainsi que les modules de culture générale ou de pré-professionnalisation : près de 20 % des étudiants ont suivi au moins l'un des modules d'accompagnement transversaux proposés durant l'année universitaire 2007/2008

- la mise en application d'un calendrier pédagogique appliqué par 7 de nos 8 composantes est sous tendue par la volonté de favoriser le fonctionnement de passerelles nécessaires à la réorientation, allant jusqu'à la synchronisation avec les autres établissements d'enseignement supérieur de la région.

La réussite et l'insertion professionnelle ont pu être favorisées par le développement du projet personnel et professionnel de l'étudiant et par l'augmentation du tutorat étudiant en particulier le tutorat dans le domaine informatique.

La déclinaison de nos formations est de plus en plus établie en termes de compétences, notamment pour la rédaction des fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).

Les journées d'immersion et le forum DEMMO (DEcouverte des Métiers pour une Meilleure Orientation) sont des actions complémentaires développées au cours du contrat en cours pour informer les futurs étudiants.

L'intégration des nouvelles modalités de formation a eu pour conséquence un progrès certain en certification notamment en informatique (CII) et en langues (CLES). Il convient maintenant de concentrer les efforts sur l'évaluation des enseignements.

Enfin les TICE ont été mises au service de la formation avec un accompagnement des enseignants et des étudiants.

La formation tout au long de la vie constitue un autre registre qui a connu un développement durant la période 2006/2009, notamment avec les procédures de validation d'acquis VAE et VAP. Il en a été de même avec l'augmentation des séances de l'Université pour Tous.

Monsieur Franck Lauro, vice président chargé des relations internationales conclut la présentation de ce dossier en indiquant qu'un accent particulier a été porté à l'international avec une augmentation des collaborations avec d'autres établissements et des parcours en FLE plus développés aussi. Le nombre de co-tutelles de thèse est également en augmentation.

La mobilité dans les cursus a crû de la même façon. Il conviendra de pérenniser cette dynamique. Le nombre de mensualités de bourses accordées a augmenté, enfin la dimension stage à l'étranger a été importante et devra encore s'accroître.

Il revient à Monsieur Pierre Henri Prévost, vice président étudiant, de présenter le volet vie de l'étudiant. Il rappelle la création durant cette période quadriennale d'un bureau vie de l'étudiant destiné à dynamiser les projets. Une formation des élus étudiants a également été initiée et l'amélioration de la qualité de vie des étudiants sur le campus a fait l'objet d'actions conséquentes avec notamment l'animation du campus le week-end et l'amélioration de l'accueil des étudiants handicapés.

Ce bilan tel que présenté aux conseillers du CEVU est adopté à l'unanimité.

### **Projet contrat quadriennal 2010-2013**

Madame la Présidente présente le dossier et précise qu'il s'agit d'un projet à l'écriture serrée tenant en une vingtaine de pages environ. L'année prochaine sera distribué le contrat validé par le Ministère pour lequel des financements seront accordés.

29 millions d'euros ont été ainsi sollicités auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche hors dotation de fonctionnement et masse salariale.

Des indicateurs, des cibles, une annexe financière, des annexes scientifiques et pédagogiques complètent le document.

Madame la Présidente précise que le PRES Lille Nord de France devrait devenir opérationnel en 2009. Il s'agit d'un « PRES de projet » associant les six Universités publiques de la région, l'Université Catholique de Lille, et les écoles d'ingénieurs..

L'axe majeur qui soutend ce projet de contrat quadriennal est la politique pédagogique et scientifique de l'UVHC.

La formation est affichée comme une priorité avec un volet pédagogique qui induit la réussite de l'étudiant (dans son parcours de formation et son insertion ultérieure) expliquée par une offre de formation professionnalisée.

Le plan réussite en licence s'inscrit dans cette dimension et le bureau d'aide à l'insertion professionnelle vient parachever le dispositif. On notera l'importance des certifications en informatique et en langues vivantes avec pour ce dernier point le pôle de compétences en langues qui regroupera les enseignants linguistes qui vont désormais travailler en commun.

Madame la Présidente rappelle la particularité de la maquette pédagogique « master formation des maîtres » avec une remontée au Ministère probablement demandée pour le 15 décembre.

Monsieur Sénéchal prend ensuite la parole en reprenant les objectifs de ce projet de contrat quadriennal basé sur la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle favorisée par une démarche d'amélioration continue fondée sur l'auto évaluation.

Les caractéristiques :

La cohérence et la lisibilité de notre offre de formation sont en relation avec notre politique de recherche. Le thème fédérateur est le développement durable avec plus singulièrement le transport durable . Ainsi l'UVHC proposera notamment un module d'accompagnement transversal dédié au développement durable, et la création d'un master « sociétés, techniques et développement durable ».

Un autre atout est résumé avec la transversalité des formations notamment en premier cycle de licence. Ainsi une licence « économie gestion » va marquer le rapprochement de deux de nos composantes : la FDEG et l'IAE.

Un autre parcours de master sera conjointement porté par la FLLASH et l'IAE.

Le rapprochement avec les lycées sera accentué ainsi qu'avec les autres établissements d'enseignement supérieur de la région dans le cadre du PRES.

Ces projets sont à développer dans une démarche globale d'auto évaluation.

L'augmentation du nombre de licences professionnelles proposées a vocation à mener l'étudiant vers une insertion professionnelle immédiate.

L'attractivité, la lisibilité et la cohérence de notre offre de formation seront favorisées par une possibilité donnée à chaque étudiant de construire son parcours de formation selon un axe professionnel avec une réflexion dans une logique métier.

L'importance de l'évaluation des formations et des enseignements est rappelée, ainsi qu'une évolution de l'évaluation des connaissances acquises par l'étudiant vers l'évaluation des compétences.

La politique de réussite de l'étudiant englobe l'information, l'orientation et l'accompagnement pédagogique. Enfin, l'accompagnement à l'insertion professionnelle de l'étudiant se concrétise notamment avec le forum DEMMO, le bureau d'aide à l'insertion professionnelle et les éléments constitutifs de la politique de formation tout au long de la vie.

## **Offre de formation**

Une synthèse de cette offre a été distribuée en début de séance de ce CEVU. On note la réduction du nombre de mentions de licence et de master. Il est rappelé qu'il n'existe plus au niveau national que cinq domaines de formation.

Le tableau présenté par Monsieur Sénéchal propose les nouvelles répartitions au niveau des mentions et spécialités de licence et de master. Il est aussi proposé les renouvellements et les créations au niveau L et M sans oublier nos DEUST qui sont proposés pour une reconduction.

A la suite de cette présentation, Monsieur Pierre-Henri Prévost, vice président pose la question de l'attractivité des bacheliers vers la filière informatique et voudrait des explications sur la non présentation de la mention spécifique informatique en master.

Madame Claudine Follet, représentant l'ISTV lui répond que la présentation qui est traduite aujourd'hui est le fruit d'une intervention du Vice-Président recherche, dans le cadre de débats menés avec le directeur de laboratoire concerné et les responsables pédagogiques de l'ISTV.

Monsieur Goichot s'interroge sur les cibles inscrites dans le projet de contrat quadriennal notamment celle concernant la réussite des étudiants aux concours du second degré. Monsieur Sénéchal lui répond qu'il s'agit de cibles de progrès relatifs.

Monsieur Goichot insiste sur le fait qu'il risque d'y avoir difficultés à atteindre ces cibles s'il y a diminution des postes inscrits aux concours de recrutement d'enseignants.

Monsieur Goichot poursuit avec une question sur la participation de professionnels aux enseignements et plus singulièrement l'indication à 50 % de ces derniers pour les licences généralistes.

Monsieur Sénéchal lui répond qu'il s'agit d'une participation moyenne. Après discussion, une valeur plus raisonnable sera donnée à cet objectif, ainsi qu'à l'objectif de réussite aux concours de l'enseignement.

Monsieur Rouzé ajoute qu'en DUT, la réglementation prévoit une participation des professionnels à hauteur de 20 %.

Monsieur Pierre-Henri Prévost s'inquiète de la réduction potentielle de la mutualisation des enseignements dans les mentions SPI et Informatique, compte-tenu de l'extraction de cette dernière par rapport à l'offre en cours.

Madame Follet rassure le vice président étudiant et garantit une forte mutualisation existant en 1<sup>ère</sup> année par exemple en mathématiques et en SPI.

Monsieur Rouzé précise que l'IUT a fait des propositions de projets dans le domaine du diagnostic préalable à la réorientation ou à la remédiation, qui n'apparaissent pas dans le projet de l'UVHC.

Monsieur Sénéchal lui répond qu'il y a des appels à projets certes, mais que compte tenu des contraintes de rédaction serrée du projet d'établissement, les projets spécifiques des composantes ne sont pas explicitement mentionnés, mais doivent se retrouver dans les actions génériques et les mots-clés cités

Monsieur Sénéchal fera donc ajouter à la rubrique 1.2.2 « politique de réussite de l'étudiant » une phrase évoquant la problématique du diagnostic et de la remédiation.

Monsieur Goichot revient sur la page 7 : « attractivité, lisibilité, cohérence de l'offre de formation » en demandant quelles sont véritablement les formations qui s'évaluent et s'auto évaluent en France.

Monsieur Sénéchal lui répond que cette méthode est désormais une nécessité et renvoie pour cela à la page 22 du projet, relative à la nouvelle gouvernance pour des compétences élargies qui traitent de la démarche d'auto évaluation. Monsieur Rouzé précise que dans ce registre, les IUT s'auto évaluent tous les 4 ans.

Monsieur Rouzé revient sur la page 11, paragraphe 2 concernant une logique de formation tout au long de la vie et avoue qu'il n'est pas favorable à la création d'un service d'apprentissage transversal et qu'il préférerait une simple cellule. Monsieur Sénéchal lui répond que la formation par l'apprentissage est une activité favorisant la réussite de certains étudiants et que l'Université de Valenciennes ne peut se dispenser de mettre en œuvre un dispositif permettant à chacune de ses composantes de proposer des formations sous cette forme, et que la notion de service n'a jamais abouti à la disparition des missions dans les composantes, mais à permettre une meilleure efficacité par la mutualisation (exemple, le service informatique)..

Monsieur Pierre Henri Prévost développe ensuite la politique de vie étudiante au cœur du dispositif universitaire (Chapitre II de ce projet de contrat quadriennal)

Il cite la création d'une salle polyvalente pour créer une dynamique de vie de l'étudiant qui complètera utilement la maison des services à l'étudiant.

Il conviendra de développer la pratique sportive et culturelle et d'assurer sa reconnaissance notamment par le module, sport, culture, citoyenneté. La prise en charge du handicap et sa compensation représentent également un volet important de ce projet.

Enfin, il souhaite renforcer la participation des étudiants à la vie associative en donnant aux associations davantage de possibilités encore.

Après cette présentation et la discussion qui a suivi, Monsieur Sénéchal propose les modifications d'écriture qui suivent pour le projet de contrat quadriennal.

Page 8 : ajouter une phrase

Page 11 : Coquille : « le développement de l'alternance »

Coquille également UNR-LAMIH DOAE

Page 22 : à « benchmarking »

Page 32 : cibles relatives par rapport aux postes offerts aux concours

Page 35 : ramener le taux à 10 %

Pour le master agroalimentaire, indiquer période 2010-2013 et non année 2010

Le projet de contrat quadriennal mis aux voix est adopté à l'unanimité.

## **Evaluation de l'IUT**

Il revient à Monsieur Rouzé, directeur de l'IUT, de présenter ce dossier. Il indique que la démarche d'évaluation est un dispositif particulier et spécifique à l'IUT et à ses départements et parallèle au bilan et projet de contrat de l'Université. L'offre de formation de l'IUT est riche de 9 DUT et 13 licences professionnelles. En 4 ans les objectifs ont augmenté d'environ 13 % nonobstant les difficultés liées au recrutement des formations de l'industrie que l'on rencontre au niveau national. Le taux de réussite moyen au DUT est de 65% et le taux d'insertion d'un diplômé est à 24 % dès l'obtention du diplôme les autres lauréats poursuivent leurs études. Il conviendrait de relancer la formation continue (260 étudiants) et l'apprentissage (300 étudiants environ), ce qui permettrait de dégager des ressources propres à hauteur de 60 %.

L'ouverture internationale doit être développée en s'appuyant sur les diplômes d'université de l'IUT couplés aux licences professionnelles. Dans ce registre, un effort est à accomplir pour les étudiants étrangers entrant à Valenciennes.

Monsieur Rouzé précise que ce dossier d'évaluation a été transmis au Ministère le 30 juillet et est présenté pour information aux membres du CEVU.

## **Création d'un département Génie Civil à l'IUT de Valenciennes**

Ce dossier est présenté par Monsieur Dimitri Tabary qui annonce que ce travail a été mené avec les autres IUT de la région Nord Pas de Calais ainsi que l'ISTV et la fédération du bâtiment et des travaux publics. Il indique qu'il n'existe pas de formation dans le registre génie civil, orientation bâtiment, gestion du second œuvre, dans la région valenciennoise et que les étudiants intéressés doivent se rendre dans les régions lilloise, béthunoise ou bouloonnaise.

On annonce que des entreprises de la région et la fédération française du bâtiment soutiennent ce projet. Ce DUT sera proposé en formation initiale, en formation continue et également en apprentissage.

Monsieur Prévost s'interroge sur la lisibilité des formations du bâtiment à l'UVHC avec une licence généraliste et un DEUST qui existent parallèlement à cette création de ce DUT. Il souhaite qu'il n'y ait pas de concurrence entre les formations.

Messieurs Tabary et Deremetz précisent qu'il y a suffisamment de possibilités de formation dans la région et que la création de ce département correspond à un complément à cette échelle par rapport à l'offre seulement proposée à l'IUT de Béthune.

Monsieur Tonarelli ajoute que le DUT dont il s'agit est ciblé sur le second œuvre et ajoute que l'UVHC a une carte à jouer en génie civil dans la région.

Monsieur André Joly questionne sur les débouchés professionnels de ce DUT : chef de chantier ?, assistant conducteur de travaux ?

Monsieur Goudercourt précise qu'il souhaite votre contre car le dossier a déjà été transmis au Ministère.

Monsieur Goichot rappelle que la voie longue de formation aux métiers du bâtiment doit passer par l'ISTV et la licence. Il souhaite que l'on soit vigilant sur cette pratique.

Monsieur Raviart, malgré toutes ces précisions, reste inquiet pour les formations dans ce domaine à l'ISTV et notamment pour le DEUST « bâtiment et construction » dont les effectifs risquent de se réduire, comme cela a été le cas du DEUST en génie électrique. C'est une crainte que partage Monsieur Prévost.

Monsieur Tonarelli précise à nouveau que toute cette problématique et la réflexion afférente ont été conduites de concert avec l'ISTV.

Monsieur Sénéchal souligne que le document présenté indique un vivier de recrutement commun au DEUST et à ce département d'IUT (Bacheliers STI), et un potentiel d'intervenant professionnels également commun.

Madame Bosseaux indique que les étudiants inscrits en DEUST proviennent normalement d'un recrutement issu de bacheliers professionnels.

Après toutes ces discussions, ce projet d'ouverture est proposé au suffrage des conseillers.

Il ressort les résultats suivants du scrutin :

- abstention : 15
- approbation : 5
- rejet : 6

## **Convention relative à la labellisation d'une formation par le Pôle i-trans**

Il s'agit de la régularisation d'une convention entre notre établissement et l'ISTV d'une part et le pôle de compétitivité d'autre part.

Cette convention est adoptée à l'unanimité.

## **Contrat de cession de Droits d'Auteur**

Monsieur Alain Mayeur, directeur du service informatique fait la présentation de ce dossier qui concerne l'Université numérique thématique et la mise en ligne de ressources numériques par une mutualisation des ressources. Ce contrat prévoit la manière d'accéder aux produits mis en ligne et la diffusion de ces derniers. On y trouve le document de cession de droits, l'étendue de la cession ainsi que les conditions dans lesquelles l'auteur de la cession choisit la diffusion ainsi que les conditions de financement.

Monsieur Goichot s'interroge sur l'article 5 notamment pour les droits d'auteur envers des images présentées à titre d'illustration sans possession des droits et dont l'auteur n'a pas la possession. Il souhaite un éclairage et une assistance juridique sur cette question.  
Approbation à l'unanimité pour ce dossier.

## **Convention régissant les bibliothèques universitaires de l'Université Kasdi Merbah-Ouargla (Algérie) et le Service Commun de Documentation de l'UVHC.**

C'est Monsieur Franck Lauro, vice président en charge des relations internationales qui aborde cet avenant. Il est précisé qu'il ne s'agit que d'un stage d'information pour les stagiaires accueillis et non de formation. Le terme formation employé tout au long de cet avenant est à remplacer par le terme moins engageant pour l'UVHC de : « session d'observation ».

Pour l'article 2, la précision « stagiaire algérien » est enlevée pour être remplacée par la simple mention « stagiaire ».  
Approbation à l'unanimité.

## **Accord de coopération inter-universitaire entre l'UVHC (ENSIAME) et l'Université de Tongji en Chine.**

Il s'agit d'une formation concernant l'Ensiame et l'Université de Tongji avec un processus d'échanges.

Adoption à l'unanimité.

## **Convention de partenariat entre la ville de Valenciennes (Conservatoire de musique à rayonnement départemental) et l'UVHC (ICU).**

Madame Pascale Bouvar présente le dossier en rappelant que l'ICU fait appel à des professeurs de musique du conservatoire de musique de Valenciennes pour ses actions à destination des étudiants.

A ce titre, le conservatoire de Valenciennes accueille nos étudiants dans ses locaux.

Adoption à l'unanimité.

## **Ouverture de formations par apprentissage**

Monsieur Debrulle décrit les différentes formations qu'il conviendrait d'ouvrir à l'apprentissage. Il rappelle auparavant que le CFA de rattachement est Formasup. Le conseil de perfectionnement de cet organisme s'est déjà prononcé de manière positive pour ces ouvertures.

## **Licence professionnelle métiers de la formation**

Monsieur Tonarelli aborde le dossier en expliquant qu'il s'agit d'un métier qui a tout à gagner à être ouvert en alternance. Un rapprochement avec la FLLASH est à envisager car le CEPPE n'est pas habilité à proposer des formations en formation initiale. Cette licence professionnelle se déroulera dans un 1<sup>er</sup> temps au Ceppes en tant que lieu de formation et progressivement devrait migrer vers la FLLASH.

Programme et maquette pédagogique ainsi que débouchés professionnels sont présentés aux conseillers.

Adoption à l'unanimité.

### **Licence 3<sup>ème</sup> année ingénierie mécanique**

C'est Monsieur Jean Dominique Guérin qui présente cette filière dont le débouché en master est C2MAO. Des entreprises soutiennent ce projet qui vient en complément de l'enseignement dispensé à l'ISIV, laquelle école d'ingénieurs, est tournée vers la production.

L'ingénierie mécanique est davantage centrée vers la conception et les calculs.

13 étudiants au maximum peuvent rentrer dans ce registre d'alternance.

Adoption à l'unanimité.

### **Licence professionnelle production industrielle CPCMAO**

Monsieur Deremetz intervient pour indiquer que la capacité de recrutement pourra atteindre 26 étudiants au total. Les équipements permettent de répondre actuellement à une telle demande. Il ajoute que les comptes pour le coût de la formation seront équilibrés.

Adoption à l'unanimité.

### **Master professionnel 2<sup>ème</sup> année agroalimentaire, parcours maîtrise de la qualité et des risques dans le secteur agro alimentaire**

Monsieur Franck Bouchart soutient le dossier en précisant qu'il existe une 1<sup>ère</sup> année de tronc commun agroalimentaire et que c'est le master 2<sup>ème</sup> année qui sera proposé en apprentissage.

13 apprentis peuvent être recrutés. L'aire de recrutement est régionale.

Adoption à l'unanimité.

## **Etat des inscriptions rentrée 2008-2009**

Monsieur Bouchez, chef de service, annonce qu'à la date de ce jour 8 476 inscriptions ont été enregistrées auprès du service central de la scolarité de l'UVHC.

Le flot devrait diminuer dans les jours à venir puisque toutes les rentrées universitaires ont été effectuées et que la chaîne d'inscription fermera ses portes le vendredi 17 octobre prochain.

Si on constate une relative stabilité globale des inscrits à l'IUT et à l'ISTV, on note une diminution relative des effectifs à la FLLASH et à la FDEG mais une augmentation de ces derniers à la FSMS et plus encore à l'IAE.

Messieurs Raviart et Debrulle s'interrogent sur les inscriptions de nos étudiants apprentis notamment au regard de l'accès de ces derniers à leur espace numérique de travail. Monsieur Bouchez leur répond que la priorité en début d'année est donnée, à l'inscription en formation initiale et que les étudiants apprentis relèvent d'une prise en charge par bon de commande et facture auprès de l'agence comptable mais que dès le début du mois d'octobre les étudiants apprentis peuvent être inscrits sans difficulté pourvu qu'ils soient tous en possession de leur contrat d'apprentissage.

## **Questions diverses.**

Monsieur Pierre-Henri Prévost, vice président, souhaiterait que les documents d'accompagnement remis aux conseillers du CEVU soient présentés sous forme électronique pour consultation et non pas pour impression papier systématique.

Il relève également que les documents afférents aux conventions ne sont pas calibrés d'une manière identique. Il souhaiterait que l'Université adopte dans ce registre un gabarit commun.

Il est rejoint sur ce point par Monsieur Goichot qui voudrait que les documents d'illustration soient numérotés.

Puis Monsieur Prévost indique un certain nombre d'évènements ou d'observations :

a. La journée des étudiants dite d'intégration se déroulera l'après-midi du jeudi 16 octobre prochain

b. Le restaurant universitaire n° 2 a vu sa fréquentation se développer sensiblement. En conséquence le temps d'attente des convives pour pouvoir accéder au self augmente en conséquence.

c. L'entrée sud sur le campus du Mont Houy reste une question récurrente qui n'a toujours pas trouvé sa solution.

d. Le parking des Tertiales est à saturation et les difficultés de stationnement en centre ville de Valenciennes problématique. Les parkings payants mis à disposition des automobilistes sont hors de portée de bourse pour un étudiant. Monsieur Prévost demande que le CEVU puisse se saisir de cette question avec éventuellement la présence d'un représentant de la mairie de Valenciennes pour débattre de cet épineux problème.

Sur ce dernier point Monsieur Sénéchal demande à Monsieur Prévost de rédiger une requête résumant la situation pour une prochaine assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 13 h 45.

**Le Président de séance**

**Professeur O. SENECHAL**  
**Vice-Président chargé des Formations**  
**et de la Pédagogie**